

## COVID-19 – année scolaire 2020/21

### PROTOCOLE SANITAIRE à destination des élèves

- Port du **masque** ('grand public) obligatoire **pour tous, dans tous les espaces** de l'établissement (salles de classe, cour de récréation, couloirs), sauf pendant la pratique d'activités physiques en cours d'EPS
- Changer de masque à chaque demi-journée
- **Lavage/désinfection des mains** obligatoire dès l'entrée dans l'établissement, après chaque passage aux toilettes (aux lavabos, pas de distanciation physique)
- Chaque fois que cela est possible, maintenir la distance d'1m au moins entre vous et vos camarades
- **Pas de stationnement dans les couloirs** – pas plus de 2 personnes (espacées d'1m) dans la file d'attente devant les toilettes – se rendre seul(e) au secrétariat, dans les bureaux de vie scolaire – pas plus de 2 personnes en attente devant l'infirmerie
- **Respecter le plan de circulation** depuis et vers la cour :
  - Entrée et sortie par le bâtiment A lorsqu'on a cours au bâtiment A
  - Entrée et sortie par le bâtiment B lorsqu'on a cours aux bâtiments B et D
- **EPS** : pour limiter les risques liés à l'utilisation des vestiaires, venir en tenue adaptée à l'activité physique la ou les demi-journée(s) du/des cours d'EPS
- **En cas de fièvre** (38° et plus) ou de symptômes pouvant évoquer Covid-19 (toux, fièvre, perte d'odorat...), **l'élève ne doit pas venir au lycée** : ses responsables légaux informent l'établissement et l'emmènent consulter un médecin